BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décision du 16 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Basse-Terre

NOR: JUSB1430619S

Le premier président de la cour d'appel de Basse-Terre,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;
- Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
- Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
- Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;
- Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Basse-Terre en date du 4 décembre 2014.

DÉCIDE

Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Basse-Terre :

| ORGANISATIONS SYNDICALES | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|---|------------------------|-------------------------|
| Syndicat national CGT des Chancelleries et Services Judiciaires | Mme Malika DEROS | Mme Paulette GAYDU |
| Syndicat National C.JUSTICE des personnels Administratifs et Techniques du ministère de la Justice et autres | Mme Christiane COUDOUX | Mme Marie-Flore GIRAULT |
| UNSa Services Judiciaires | Mme Corine HELDIRE | Mme Célia MEROVIL |
| Syndicat CFDT | Mme Nicole NERTOMB | Mme Lucile POMMIER |

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 16 décembre 2014.

Le premier président,

Bertrand DAROLLE